

Projet Pédagogique

Année scolaire 2017/2018



Accueil Périscolaire de Guémar

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Illhausern, Ostheim, Ribeauvillé maternelles, Ribeauvillé primaires, Riquewihr, Rodern, Thannenkirch.

I. La Présentation :

1. L'organisateur

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

1 rue Pierre de Coubertin 68150 Ribeauvillé

Tél. : 03.89.73.27.10

Le territoire s'étend sur quatre unités géographiques majeures que sont, d'ouest en est, le Ried, la Plaine, le Piémont viticole (ou collines sous vosgiennes) et la Montagne vosgienne et compte 18 670 habitants, dont 2517 enfants de 6 à 17 ans (13.48 % de la population) et 1070 enfants de moins de 6 ans (5.73 %).

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, exerce des missions ou différentes compétences qui lui ont été dévolues ou transférées par ses 16 communes membres :

- Aménagement de l'espace
- **Développement économique**
- Protection et mise en valeur de **l'environnement**
- Politique du **logement** et du cadre de vie
- Politique en faveur de **l'Enfance et la Jeunesse**
- Les actions en faveur de la **culture**, du **sport**, des **loisirs actifs** et de la **scolarité**: gestion et animation de la Piscine des 3 châteaux, transport scolaire...

Dans sa mission Enfance et Jeunesse, la Communauté de Communes dispose sur son territoire de 4 modes de gardes distincts.

- La prise en charge de l'accueil de l'enfant de 10 semaines à 3 ans (3 Multi-Accueils)
- La prise en charge par les Assistantes Maternelles agréées (1 Relais Assistantes Maternelles)
- La prise en charge de l'accueil de l'enfant scolarisé de 3 à 12 ans (12 Accueils périscolaires et Accueils de Loisirs)
- Les actions pré-ados et adolescents de 12 à 17 ans

La finalité étant de préserver une continuité dans la vie de l'enfant et du jeune et de lui permettre un développement harmonieux dans des lieux de vie conviviaux.

L'écriture du Projet Educatif et Social de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé en collaboration avec les élus, les parents et tout le personnel professionnel permet d'assurer une continuité éducative et pédagogique de l'accueil de l'enfant sur le territoire.

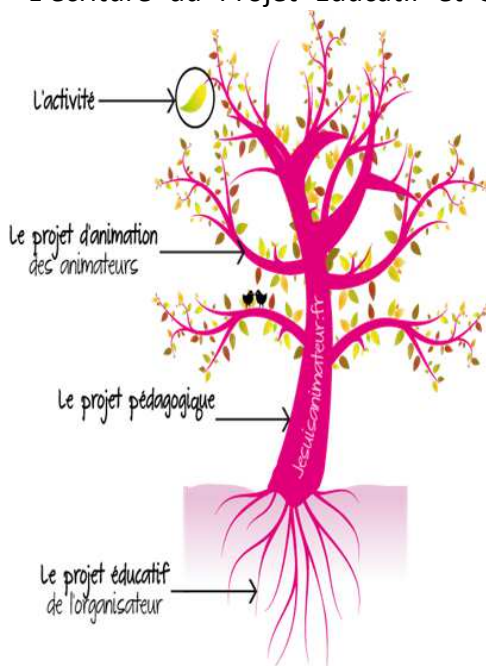
Le présent Projet Pédagogique découle directement de ce Projet Educatif. Rédigé par le responsable, il est le reflet des valeurs éducatives défendues par l'équipe d'animation de votre structure d'accueil.

Plus concrètement et pour finalité, un projet d'animation est écrit et développé par l'équipe sur place.

Il définit les objectifs opérationnels de l'accueil en lien avec le projet Pédagogique.

Il précise le type d'activité proposé, sur un temps donné.

Ils sont tous les trois consultables dans vos structures d'accueil, à la Communauté de Communes ou sur son site internet.



2. L'accueil périscolaire

Les locaux se situent au : 29 rue du Maréchal Lefebvre
68970 GUEMAR
Tél : 03 68 89 00 27
Mail : enfance.guemar@cc-ribeauville.fr



II. La spécificité de l'accueil :

1. Le public

- le type de public accueilli

46 enfants âgés de 3 à 12 ans peuvent être accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h40 et de 15h50 à 18h30.

- les périodes d'accueils

Un accueil est possible toute l'année (sauf la journée de Pré-rentrée veille de la rentrée de septembre).

Les jours scolaires : Ouverture des accueils sur le temps de midi (de la fin des cours jusqu'à la reprise des cours) et le soir après l'école jusqu'à 18h30.

Les mercredis et les vacances, des regroupements sur certains centres sont organisés en fonction de la période.

Sont ouverts :

- Les journées de loisirs (mercredis, de la fin des cours à 18h30) : Ribeuillé Maternelles, Primaires, Bennwihr, Ostheim et Rodern
- Les petites vacances (Toussaint, Noël, Vacances d'hiver et de printemps de 7h30 à 18h30) : Ribeuillé Maternelles et Primaires
- Juillet et août, de 7h30 à 18h00 : Ribeuillé 6/9 ans, Ribeuillé 10/14 ans, Rodern 3/6 ans et Bennwihr 3/6 ans et 6/12 ans (uniquement pour le mois de juillet).

2. l'environnement

- **l'environnement social et géographique**

La commune de Guémar se situe entre Colmar et Sélestat.
Guémar est un ancien village de pêcheurs et d'agriculteurs.
Le périscolaire se trouve au centre du village.

Différents types de patrimoines sont présents sur le territoire :

- Le patrimoine culturel qui comprend l'Eglise Saint-Léger, la porte haute, deux tours d'enceinte du XIVème et XVIème siècle, la tour des Rousseau, un hangar à tabac, la grotte de Lourdes, la statue Saint-Léger, l'ancienne école pour garçons, l'ancienne école pour filles, d'anciens séchoirs à tabac, un ancien relais de poste aux chevaux.
- Le patrimoine naturel qui se compose de paysages, de forêts, de prés, de nombreux cours d'eau comme la Fecht, l'étang de la Canardière, des champs et d'une faune et flore très riches.
- Des chemins de promenade ont été créés dans le but de pouvoir contempler ce patrimoine.
- La vie associative et culturelle y est importante. On y trouve, par exemple, une association pour la restauration et la conservation de la Canardière, l'amicale des sapeurs pompiers, l'association des amis du coin de l'Inde et du monde, des associations sportives (badminton, tennis...).

Ce riche environnement permettra lors de nos balades de transmettre aux enfants quelques éléments de culture générale.

- **les ressources disponibles**

L'accès au gymnase de l'école permet de proposer aux enfants des activités sportives tout au long de l'année.

3. Les moyens

- **les moyens humains, financiers, matériels, le budget**

Une enveloppe budgétaire est attribuée par la Communauté de Communes à chaque accueil.
Il appartient au responsable de la structure, avec l'accord de son équipe et de sa hiérarchie, de gérer cet apport sur l'année civile pour le financement des projets.

La structure respecte les normes d'encadrement fixées par la DDCSPP (Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population).

Elle respecte également celles fixées par les services vétérinaires en matière d'hygiène (repas, respect des protocoles) ainsi que les protocoles d'utilisation des produits d'entretien et de soins définis par le plan de maîtrise sanitaire (PMS) commun à l'ensemble des structures du territoire de la Communauté de Communes.

- les caractéristiques de l'équipe d'encadrement

L'équipe est composée de :

KLEIN Sarah	Responsable
MAGNIEN Christine	Animatrice
EHLES Myriam	Animatrice
HALLER Ghislaine	Maîtresse de maison

Des personnes provenant d'autres accueils périscolaires de la Communauté de Communes sont susceptibles d'intervenir sur une thématique particulière. Cela permettra de proposer aux enfants un plus large panel d'activités dans lesquelles ils pourront pleinement s'épanouir.

Des stagiaires en 3^{ème}, CAP petite enfance ou BAFA peuvent être accueillis tout au long de l'année.

- les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

Les locaux et le mobilier sont adaptés à l'âge des enfants et aux différents moments de la journée :

L'entrée : spacieuse, elle dispose de bancs, de crochets et de casiers permettant aux enfants de ranger correctement leurs effets personnels.

La petite salle orange : pour bricoler, colorier et manger

La grande salle : cette salle permet aux enfants d'avoir un coin pour lire et pour jouer aux jeux de société, jeux d'assemblage (légos), jeux symboliques (poupées, dinette), jeux de manipulation (petites voitures, chevaliers ...).

Des toilettes : filles – garçons – adultes

Un bureau :

Un local de stockage : fermé à clef et contenant des produits d'entretien

Un local d'entretien : Situé dans les toilettes des garçons, derrière une porte fermée à clef et contenant le chariot ménage

Une buanderie

Une cuisine toute équipée

Un local de jeux extérieurs

Une salle de repas

4. Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique peut fréquenter l'accueil de loisirs sous condition d'une mise en place d'un projet d'accueil personnalisé entre les parents, le médecin, la coordinatrice sanitaire et le responsable du centre et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité et les locaux.

L'équipe et la coordinatrice sanitaire travailleront en collaboration avec la famille de l'enfant, le médecin référent de la structure, le médecin de l'enfant, si nécessaire, afin d'organiser cet accueil.

5. Particularités du centre

Nous accueillons des enfants scolarisés à :

- l'école élémentaire de Guémar située 12 rue de la Riedmatt
- l'école maternelle de Guémar située 14 rue du Nord

De ce fait, les trajets sont effectués chaque jour à pied. Ceci implique une vigilance accrue de la part des animateurs durant les déplacements.

III. Les conceptions éducatives

1. Objectifs éducatifs :

Nos intentions découlent du Projet Educatif et Social de la Communauté de Communes. Elles sont élaborées en équipe.

Les activités mises en place, tout au long de l'année, permettront d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

1. Développer le respect pour que chaque enfant puisse profiter pleinement de la structure

Moyens :

- Insister sur le respect (règle de politesse, respect du matériel, respect de l'autre, des adultes)
- Demander aux enfants de participer aux tâches de la vie quotidienne (rangement des salles, des jeux...)
- Définir avec les enfants des règles de vie, expliquer et faire en sorte qu'ils les respectent (ce qu'on peut faire et ce qui est interdit, pourquoi...)
- Demander aux élémentaires d'aider les petits dans les tâches de la vie quotidienne (lavage des mains, habillage, ...)

2. Sensibiliser les enfants à la tolérance, leur permettre de découvrir la différence, qu'elle soit culturelle ou physique

Moyens :

- Faire accepter les différences de chacun (plus lent, plus rapide, plus sportif, moins sportif....)
- Elargir la connaissance culturelle des enfants (mise en place de journées à thème avec repas, musique, drapeau... pour leur faire découvrir les cultures des enfants qui ont des origines diverses (Portugal, Maroc, Belgique,...))

3. Encourager la solidarité en participant à des actions permettant d'aider autrui et de faire connaître des associations

Moyens :

- Mise en place de bacs pour récolter les gourdes de compote pour aider l'association « sam'donne des ailes »
- Installation d'un collecteur à bouchons pour l'association « Bouchons d'amour »

4. Apprendre à partager et à être patient pour vivre en collectivité de manière harmonieuse

Moyens :

- Mise en place d'un forum le midi, pour les grands et le soir, pour les petits et/ou grands et petits
- Apprendre à partager les jouets, le matériel du périscolaire
- Réaliser des activités coopératives (jeux, ateliers créatifs, cuisine...)
- Faire du moment de repas, un temps calme propice aux échanges

5. Favoriser la simplicité et la découverte pour permettre à l'enfant de profiter de son environnement quotidien, le découvrir et l'apprécier

Moyens :

- Proposer des activités ludiques, variées, adaptées aux âges des participants et qui nécessitent peu de matériel pour suivre une évolution des compétences
- Rencontrer des artisans locaux
- Organiser des sorties en dehors de la structure
- Faire découvrir à l'enfant l'histoire de son village
- Rencontrer des enfants et des animateurs d'autres structures
- Impliquer les enfants dans les projets d'animation
- Organiser des soirées parents/enfants

- l'implication des familles

Les familles sont impliquées dans les activités, en étant sollicitées pour du matériel de récupération. Nous organisons des soirées à thème avec les parents, les enfants et les animateurs, pour favoriser les liens, la communication et les échanges.

2. l'organisation de la vie quotidienne

- La sécurité

Le rôle premier de l'animateur est d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Des règles de vie et des consignes de sécurité seront régulièrement communiquées aux enfants pour prévenir tout danger éventuel.

Lors de chaque déplacement, les animateurs auront des gilets de sécurité et une trousse de secours.

- La place laissée aux activités

Les activités mises en place répondent aux besoins et aux demandes des enfants. En aucun cas, les activités ne sont une obligation. Elles permettent à l'enfant de prendre conscience de ses possibilités, de s'épanouir, de découvrir de nouvelles potentialités, de s'ouvrir aux autres.

Pendant les temps d'activités, les enfants s'expriment, s'organisent, participent, découvrent, se divertissent, choisissent, prennent du plaisir, coopèrent avec les autres. Les enfants doivent respecter les règles posées par l'animateur.

Après le repas, pour les maternelles et après les activités du soir, des temps libres sont mis en place pour que les enfants jouent librement. L'enfant est l'initiateur de son jeu. Ce n'est pas un temps libre pour l'animateur qui est présent, à l'écoute et veille à la sécurité des enfants. Il n'est pas organisateur du jeu, mais joue avec les enfants qui le souhaitent.

- Organisation de la journée

11h30 : 2 animateurs cherchent les enfants de l'école maternelle
2 animateurs cherchent les enfants de l'école élémentaire

Les repas sont livrés en liaison chaude par le traiteur « Deiber » de Mittelwihr.

Deux services sont mis en place les lundis, mardis et jeudis afin de permettre aux enfants de manger dans le calme, la détente et de passer un moment convivial.

- premier service, à partir de 12h00 : les maternelles

Après le repas, ils peuvent profiter des différents jeux du périscolaire (jeux de société, vélo, légo....)

- deuxième service de 12h30 à 13h20 : les enfants de l'école élémentaire (sauf le jeudi, car l'effectif ne le permet pas)

Avant de manger, les enfants se réunissent pour un forum au cours duquel ils peuvent parler de ce qu'ils souhaitent (week-end, sorties, vie de groupe, voyages ...). Ils participent ensuite à différentes activités suggérées par les enfants eux-mêmes ou par un animateur.

Durant le repas, les animateurs veillent à son bon déroulement et aident les plus petits.

Les enfants sont responsabilisés durant le repas :

Un self service est mis en place. Les enfants se servent eux-mêmes. Cela leur apprend à gérer les quantités, à manipuler les couverts, à se situer dans l'espace.

A la fin du repas, les enfants aident à débarrasser les tables.

NB : Les vendredis, le repas se déroule en un service et aucune activité n'est proposée par les animateurs, en raison des **Temps d'Activités Périscolaires** qui débutent à 13h30.

13h30 : Les enfants sont ramenés par l'équipe, à l'école qui débute à 13h40.

15h50 : 2 animateurs cherchent les enfants de l'école maternelle
1 animateur cherche les enfants de l'école élémentaire

Un goûter équilibré et varié est proposé aux enfants. Les goûters de la semaine sont présentés sur le tableau d'affichage extérieur, situé à l'entrée du périscolaire.

16h30 : En fonction des soirs, une ou deux activités sont proposées aux enfants. L'enfant a le choix d'y participer ou non.
Si l'enfant n'y participe pas, il peut profiter des différents espaces aménagés (coin lecture, babyfoot, dinette ...)

Les départs sont échelonnés jusqu'à 18h30.

- **L'hygiène et la santé**

▪ Hygiène des locaux et sécurité alimentaire

Pour assurer l'hygiène, un Plan de Maîtrise Sanitaire a été mis en place. C'est un ensemble de documents décrivant les moyens mis en œuvre par la Communauté de Communes pour assurer l'hygiène des locaux et la sécurité alimentaire par rapport aux dangers microbiologiques, physiques, chimiques ainsi que les dangers allergènes. Les responsables de chaque structure, en lien avec la coordinatrice sanitaire, sont chargés de leur respect grâce aux outils mis à leur disposition.

▪ Hygiène des enfants

Avant chaque repas, les enfants sont invités à passer aux toilettes et à se laver les mains. Le lavage des mains se renouvellera après les repas et après chaque passage aux toilettes.

▪ Suivi Sanitaire

Les fiches sanitaires des enfants nous renseignent sur les allergies et les régimes spécifiques des enfants. Pour des allergies ou maladies, des Projets d'Accueils Individualisés sont mis en place, en accord avec les familles, le médecin scolaire, la coordinatrice sanitaire et le personnel des structures d'accueil.

▪ Pharmacie

Une armoire à pharmacie est installée dans le bureau pour les soins sur place ainsi que le stockage des produits.

Un cahier de soins est rempli pour chaque soin prodigué à un enfant. En cas de sortie, les animateurs emmènent la trousse de secours.

- **les règles de vie en société**

Les règles de politesse seront établies. Les mots tels que « merci », « s'il te plaît », « bonjour », « au revoir », qui sont le fondement du respect, seront la base de la communication entre les enfants et les adultes. La vulgarité ne sera pas tolérée.

Le respect des locaux et du matériel passe par le rangement, après une activité, des jeux ou jouets qui ont été utilisés.

Afin d'encourager la solidarité, les enfants seront incités à aider leurs copains à ranger, même s'ils n'ont pas joué.

Si un enfant ne respecte pas les règles mises en place, celles-ci lui sont réexpliquées. Il peut être mis à l'écart un court instant afin qu'il réfléchisse à son comportement. Les parents seront avertis en cas de répétition.

- **l'accompagnement aux devoirs**

L'accueil périscolaire n'a pas vocation à se substituer aux parents et à l'école pour la prise en charge des devoirs. L'équipe ne peut pas se porter garante des devoirs faits.

Les parents doivent rester les référents de la scolarité de leurs enfants.

Dans la mesure du possible et en fonction de l'aménagement de chaque structure, une salle spécifique sera mise à disposition de ceux qui le souhaitent, permettant ainsi d'offrir les meilleures conditions de travail.

- **les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires**

Depuis la rentrée 2014/2015, le service Enfance Jeunesse organise les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Ces temps d'activités sont organisés par trimestre dans tous les accueils de loisirs les vendredis de 13h30 à 16h30.

Des activités sportives et culturelles sont proposées par le personnel du service enfance en collaboration avec les diverses associations locales.

Le type d'activités retenu est lié notamment aux intentions éducatives, à l'environnement, à l'âge des mineurs, aux équipements et aux compétences mobilisables, au temps qui peut être consacré à l'activité... et qui sont définis dans le Projet Educatif Du Territoire (PEDT).

IV. Relationnel

1. Les différents acteurs et les rôles de chacun

a. Les fonctionnements de l'équipe :

- **le partage des responsabilités et des tâches**

Le rôle du responsable de structure

Le responsable de l'accueil périscolaire est garant du bon fonctionnement de celui-ci, tant sur le plan matériel que sur le plan humain. Il :

- Rend régulièrement compte à sa hiérarchie, coordination et service administratif enfance jeunesse.
- Fait appliquer le projet éducatif
- Travaille le projet pédagogique en faisant participer l'ensemble de l'équipe
- Garantit la cohérence du projet pédagogique et des projets d'animation
- Se rend disponible et reste à l'écoute de tous
- Veille au respect des règles de sécurité, à la réglementation...
- Met en place des réunions régulières pour transmettre les informations reçues lors des réunions responsables, fait des bilans réguliers sur les enfants (comportement, investissement,...) et l'avancement des projets, ...
- Assure le contrôle et le suivi des dossiers des enfants
- Assure le suivi des documents nécessaires chaque jour
- Gère l'enveloppe pédagogique du centre
- Forme et évalue les stagiaires

Le rôle de l'équipe d'animation

L'animateur doit :

- Accueillir de manière individualisée l'enfant et sa famille, pour développer les relations entre les différents acteurs.
- Garantir de bonnes conditions d'accueil en privilégiant la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe, tout comme avec les familles.
- Participer activement aux réunions de préparation, créer des projets d'animation pour proposer aux enfants un panel d'activités de qualité.
- Faire des bilans réguliers afin d'améliorer les prestations proposées.
- Être en permanence à l'écoute des enfants, permettre l'expression de chacun en restant disponible et en discutant avec eux.
- Participer de manière active aux activités proposées par les enfants pour créer des liens et une dynamique de groupe.
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant par la présence de l'animateur, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect et sa vigilance.

Le rôle de la maîtresse de maison

Elle a en charge :

- La propreté des locaux en respectant le Plan de Maîtrise Sanitaire
 - Le suivi des tâches d'entretien
 - La prise de température des repas, des chambres froides et la collecte des échantillons
 - Elle participe à l'accueil des enfants durant la pause méridienne, mange avec les enfants et participe au service des repas.
- **les prévisions de temps de réflexion, de concertation, de régulation, de formation, d'évaluation collective et individuelle au sein de l'équipe d'encadrement.**

Les activités sont préparées par les animateurs, dans des temps définis.

Lors de réunions régulières, l'équipe évalue les actions mises en place sur le terrain et discute de la vie du centre. Cela permet de vérifier la qualité des activités et des projets réalisés.

- **la transmission de l'information**

Les repas et goûters sont affichés sur le tableau d'affichage à l'entrée du périscolaire.

Les repas de la semaine ainsi que la liste des enfants inscrits les midis et les soirs sont également affichés dans le hall de l'école maternelle.

Les projets éducatif, pédagogique et d'animation sont mis à disposition sur le meuble, à l'entrée du périscolaire.

Dans le couloir du périscolaire, les intentions éducatives et les activités proposées aux enfants sont mises en avant, pour être visibles par les parents et les animateurs.

- **l'intégration des nouveaux membres**

Lorsqu'une personne intègre la structure (stagiaire, animateur d'une autre structure), nous veillerons à l'accueillir de manière conviviale afin qu'elle trouve rapidement sa place au sein de l'équipe. L'ensemble des documents de fonctionnement lui sont remis (projet éducatif, pédagogique, règlement de fonctionnement, plan de maîtrise sanitaire, livret d'accueil des stagiaires).

b. Les relations avec les partenaires :

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

- Soutien financier de l'action « enfance jeunesse »
- Effectue des contrôles réguliers dans toutes les structures pour s'assurer du respect du contrat CEJ (Aspects financiers, tarifications, encadrements, fréquentations, projets ...)

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP) pour les plus de 6 ans et le Conseil Général à travers le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les moins de 6 ans.

- Veille au respect des règles d'encadrement et du niveau de qualification des encadrants
- Suivi de la prise en charge éducative, pédagogique et des activités
- Effectue des contrôles inopinés dans les structures pour s'assurer de l'application de la réglementation en vigueur
- A un rôle d'information et de prévention auprès des structures

c. Les parents

Les parents ont une place d'acteur et pas uniquement de consommateur dans les projets de la structure. Chaque soir, ils sont accueillis par un animateur. Ils peuvent échanger sur la journée de l'enfant par exemple, ou s'installer et jouer avec leur enfant.

Des soirées « parents-enfants » sont organisées tout au long de l'année. Les parents peuvent être sollicités en apportant une boisson, en tenant un atelier par exemple ...

Les membres de l'équipe d'animation sont à leur écoute s'ils souhaitent donner leur avis ou poser des questions sur le projet pédagogique.

V. Les modalités d'évaluation de l'accueil

L'évaluation permet à l'équipe de vérifier les objectifs pédagogiques et la pertinence des projets que nous mettons en place pour atteindre les objectifs fixés dans le projet pédagogique. Elle se fait en continu, tout au long de l'année, par le biais de réunions régulières, des bilans de fin de période et de fin de projets.

La réussite des objectifs pédagogiques et le bon fonctionnement de l'accueil périscolaire dépendent de l'investissement de l'équipe pédagogique et de la mobilisation des enfants, lors des actions qui sont mises en place. Elle est exprimée par la satisfaction des enfants, des parents ou par des outils d'évaluation.

Les évaluations écrites ou orales, servent à améliorer le fonctionnement de l'accueil périscolaire. En évaluant les actions que l'équipe pédagogique met en place, nous nous remettons en question et vérifions que nous suivons bien notre projet pédagogique.

VI. Conclusion

Notre projet pédagogique a été élaboré en équipe afin de répondre et de s'adapter aux multiples besoins des enfants pour leur permettre de grandir, s'épanouir, s'enrichir. C'est un document qui servira de fil rouge tout au long de l'année. Il peut évoluer dans le temps et au gré des évaluations de nos actions.



Projets d'Animation

Année scolaire 2017/2018



Périscolaire de Guémar

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Illhausern, Ostheim, Ribeauvillé maternelles, Ribeauvillé primaires, Riquewihr, Rodern, Thannenkirch.

I. La Présentation

À partir du cadre fixé par le projet pédagogique et en concertation avec les enfants, les animateurs élaborent **le projet d'animation** suivant.

- **La période et le public attendu**

Les projets d'activités sont mis en place pour l'année scolaire 2017/2018 et réalisés avec des enfants âgés de 3 à 12 ans

- **Le diagnostique du terrain, les besoins et les envies du public accueilli**

Les enfants ont envie de faire des activités sportives et des sorties dans le village

Les enfants ont du mal à jouer ensemble sans se chamailler

Les enfants aiment créer et travailler sur des projets communs

- **Organisation générale**

Les activités des différents projets d'animation se dérouleront le soir, entre 16h30 et 18h00.

- **Inscriptions aux activités, implication des enfants, des familles**

Les enfants participent aux activités pour les motifs suivants, soit :

- ils ont un contrat d'accueil
- l'activité leur plait et s'y s'inscrivent de manière occasionnelle

Les parents peuvent être sollicités pour du matériel

- **Finalités et objectifs éducatifs visés**

Les différents projets ont pour but de nous permettre d'atteindre les objectifs pédagogiques que nous nous sommes fixés.

- **Evaluation**

Différentes évaluations seront organisées pendant et à la fin du projet, afin d'y apporter d'éventuelles améliorations.

Une grille d'évaluation a été conçue pour évaluer chaque projet d'animation. Elle fonctionne avec les critères suivants (dont on reporte les numéros dans la colonne correspondant à la date de l'évaluation).

1 : non atteint

2 : partiellement atteint

3 : objectif atteint

L'évaluation se fera chaque fin de séance. Si les chiffres 1 et 2 sont inscrits, nous réfléchirons ensemble aux améliorations possibles pour atteindre l'objectif le mois suivant.

II. Les projets d'activité/de sortie

SPORT



1. Présentation

- Le type de public accueilli

Mardi : les maternelles
Jeudi : les élémentaires

- La période

De septembre à juin

- La description de l'activité

Maternelles	Elémentaires
Echauffement jeux collectifs	Echauffement Découverte de différents sports Jeux en équipe

- Les objectifs visés

Développer la coopération entre les enfants pour favoriser l'esprit d'équipe
Apprendre à respecter les règles et les camarades pour jouer ensemble de manière harmonieuse
Découvrir de nouveaux sports, jeux et de nouvelles règles pour éveiller l'enfant à de nouvelles activités

- Le choix des activités par rapport aux objectifs pédagogiques

Les activités sportives qui sont proposées sont en adéquation avec les objectifs du projet pédagogique.

- Effectif

Une quinzaine d'enfants, le mardi
Une dizaine d'enfants, le jeudi

- **Responsable de l'activité**

Mardi : Christine Magnien et Myriam Ehles

Jeudi : Sarah Klein

2. Les moyens

- **La préparation**

Choisir le/les sports et préparer le matériel (matériel de sport, clef de la salle, trousse à pharmacie)

- **Le budget**

Du matériel de sport sera acheté

Des affaires seront empruntées dans d'autres structures

- **L'encadrement nécessaire**

2 animateurs, le mardi

1 animateur, le jeudi

- **Les locaux utilisés**

Le gymnase de l'école élémentaire

Le city

La gloriette

La cour du périscolaire

- **Le matériel nécessaire**

Différent selon les séances (ballons, dossards, raquettes, plots, filet....)

- **La sécurité mise en place**

Le trajet sera sécurisé jusqu'à la salle de sport (ex : gilet de sécurité)

La trousse de secours sera emmenée

L'animateur prendra son téléphone pour joindre la structure, en cas d'incident

CUISINE



1. Présentation

- **Le type de public accueilli**

Les enfants de 3 à 12 ans

- **La période, le nombre de séances**

Certains lundis, de septembre à juin

- **La description de l'activité**

Réalisation d'une recette

Dégustation du produit

Remise aux enfants de la recette pour la refaire à la maison

- **Les objectifs visés**

Simplicité, en utilisant des ingrédients de base et des recettes faciles à refaire à la maison

Permettre à l'enfant de faire des découvertes culinaires, en testant de nouvelles recettes avec de nouveaux ingrédients

Apprendre à l'enfant à respecter les règles d'hygiène (lavage des mains, ne pas mettre les doigts en bouche....)

Apprendre à coopérer avec les copains (attendre son tour, partager les différentes missions)

- **Le choix des activités par rapport aux objectifs pédagogiques**

Les ateliers cuisine proposés sont en adéquation avec les objectifs du projet pédagogique.

- **Effectif**

Une vingtaine d'enfants

- **Responsable de l'activité**

Myriam Ehles, Magnien Christine et Klein Sarah

2. Les moyens

- **La préparation**

Choisir la recette en amont, en fonction des ingrédients et du temps disponible

Expliquer la recette

Présenter les différents ingrédients utilisés (avec la possibilité de goûter ou sentir des ingrédients inconnus)

- **L'encadrement nécessaire**

Tous les animateurs

- **Les locaux utilisés**

Salle de repas et la cuisine

- **Le matériel nécessaire**

Ingrédients

Ustensiles de cuisine

Four pour la cuisson

- **La sécurité mise en place**

Les enfants n'ont pas accès à la cuisine

L'animateur veillera à la sécurité des enfants tout au long de l'activité en :

- donnant les consignes de sécurité
- observant les enfants
- respectant les règles d'hygiène définies dans le plan de maitrise sanitaire

A LA DECOUVERTE DE MON VILLAGE ET DES ARTISANS



1. Présentation

- **Le type de public accueilli**

3/12 ans

- **La période**

De septembre à juin

- **La description de l'activité**

Organiser des sorties pour rencontrer des artisans, visiter le village et ses alentours

- **Les objectifs visés**

Découvrir les différents artisans du village et des alentours

Découvrir l'histoire du village et connaître la fonction des différents bâtiments et monuments

- **Le choix des activités par rapport aux objectifs pédagogiques**

Les sorties qui sont proposées sont en adéquation avec les objectifs du projet pédagogique.

- **Effectif**

Une vingtaine d'enfants

- **Responsable de l'activité**

Toute l'équipe d'animation

2. Les moyens

- **La préparation**

Recenser les associations, le patrimoine, les artisans

Prendre contact avec les personnes

Faire de la publicité auprès des familles pour la sortie

- **L'encadrement nécessaire**

Tous les animateurs

- **Le matériel nécessaire**

Pas de matériel spécifique sauf si déplacements en vélo ou en trottinette

- **La sécurité mise en place**

Le trajet sera sécurisé jusqu'au lieu de la sortie ou lors de balades

La trousse de secours sera emmenée

Les animateurs devront rester joignables

EMBELLISSEMENT DE MON PERISCOLAIRE



1. Présentation

- **Le type de public accueilli**

3/12 ans

- **La période**

Certains lundis, de septembre à juin

- **La description de l'activité**

Embellir le périscolaire (faire vivre le jardin, égayer la cour et l'intérieur du périscolaire)

- **Les objectifs visés**

Apprendre à travailler ensemble sur un projet commun

Apprendre à prendre des décisions communes

Découvrir une technique (ex : peinture, jardinage...)

- **Le choix des activités par rapport aux objectifs pédagogiques**

Les activités qui sont proposées sont en adéquation avec les objectifs du projet pédagogique.

- **Effectif**

Une vingtaine d'enfants

- **Responsable de l'activité**

Tous les animateurs

2. Les moyens

- **La préparation**

Acheter le matériel

Installer le matériel avant de débiter les activités

- **L'encadrement nécessaire**

Tous les animateurs

- **Le matériel nécessaire**

Divers matériaux en fonction des activités

(Peinture, pinceaux, graines, matériel de récupération.....)

- **La sécurité mise en place**

Les enfants ne seront jamais seuls

Les consignes de sécurité seront tout le temps données en début de séances

PROJET RECUP'



1. Présentation

- **Le type de public accueilli**

6/12 ans

- **La période**

Les mardis, de septembre à juin

- **La description de l'activité**

Sensibiliser les enfants au recyclage

Proposer des ateliers créatifs nécessitant l'utilisation de matériel de récupération

- **Les objectifs visés**

Sensibiliser à la récupération et au recyclage

Apprendre à créer à partir de matériaux simples, naturels ou récupérés

Permettre aux enfants de développer, de libérer leur créativité et leur imagination

Développer l'autonomie

Travailler en partenariat avec des intervenants professionnels sur des sujets spécifiques

Solliciter les familles

- **Le choix des activités par rapport aux objectifs pédagogiques**

Les ateliers créatifs qui sont proposés sont en adéquation avec les objectifs du projet pédagogique.

- **Effectif**

Une dizaine d'enfants

- **Responsable de l'activité**

Klein Sarah

2. Les moyens

- **La préparation**

Récupérer des matériaux de récupération

Installer le matériel avant de débiter les activités

Contacteur des intervenants (exemple : service environnement, associations diverses « bouchons d'amour »....)

- **L'encadrement nécessaire**

1 animateur

- **Le matériel nécessaire**

Matériaux de récupération

Matériel de bricolage (ciseaux, colle)

DVD sur le thème du recyclage

- **La sécurité mise en place**

Les enfants ne seront jamais seuls

Les consignes de sécurité seront tout le temps données en début de séances

PROJET

« AU FIL DES HISTOIRES »



1. Présentation

- **Le type de public accueilli**

3/6 ans

- **La période**

Les jeudis, de septembre à décembre

- **La description de l'activité**

Lecture d'une histoire suivie d'un atelier créatif en lien avec l'histoire

- **Les objectifs visés**

Découvrir le livre et des histoires

Développer l'imaginaire de l'enfant

Apprendre à rester attentif le temps de la lecture

Développer la créativité de l'enfant

Réaliser un atelier créatif en lien avec l'histoire du jour en utilisant des matériaux basiques

- **Le choix des activités par rapport aux objectifs pédagogiques**

Les ateliers qui sont proposés sont en adéquation avec les objectifs du projet pédagogique.

- **Effectif**

Une quinzaine d'enfants

- **Responsable de l'activité**

Christine Magnien et Myriam Ehles

2. Les moyens

- **Préparation**

Choisir le livre en amont de la séance

Préparer le matériel nécessaire à la réalisation de l'atelier créatif

- **L'encadrement nécessaire**

2 animateurs

- **Le matériel nécessaire**

Livres

Matériel de bricolage

- **La sécurité mise en place**

Les enfants ne seront jamais seuls

Les enfants n'ont pas accès à l'armoire dans laquelle le matériel est stocké

L'animateur veille à ce que les enfants ne touchent pas aux outils dangereux (pistolet à colle, sèche cheveux...)

III. L'évaluation des projets d'animation

- L'évaluation se déroulera à différents moments du projet

A la fin de chaque activité, les enfants pourront donner leur avis oralement.

Après chaque animation, les animateurs évalueront l'avancement des projets qu'ils mettent en place grâce à la grille d'évaluation qui a été créée par les animateurs, pour chaque projet en début d'année.

Lors des réunions régulières, un point sera fait par l'ensemble de l'équipe d'animation pour évaluer l'évolution et éventuellement apporter des modifications au projet.

Au terme du projet d'animation, l'équipe fera un bilan général et évaluera sa pertinence. Celle-ci tiendra compte de l'observation des animateurs lors des séances, des retours des enfants et de la grille d'évaluation du projet.

